



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Rwanda

Question écrite n° 74172

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme au Rwanda. En effet, sur les 120 000 personnes toujours emprisonnées suite au génocide de 1994, la majorité d'entre elles n'ont toujours pas été jugées ni inculpées. Elles sont incarcérées dans des situations souvent dégradantes et soumises à un traitement inhumain. Parmi ces personnes, au moins 150 ont été condamnées à mort. De plus, l'armée rwandaise poursuit ses exactions en République démocratique du Congo, se rendant responsable de massacres de civils, d'actes de torture et de viols. Afin que la situation s'améliore au Rwanda, il demande ce qui pourrait être envisagé au plan international.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74172

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1475